

glaise : *What we have, we hold.* Nous avons Prescott et Russell, nous tenons à les garder. D'abord, cela. Ensuite, nous ferons reconnaître nos droits à un autre comté". Les Canadiens français trouvaient que les Anglo-Ontariens en prenaient vraiment trop à leur aise, s'attribuant plus que leur part de représentation fédérale et diminuant celle des Franco-Ontariens. L'agitation était à son comble. Une partie de l'opposition libérale était prête à en faire une question politique. Les conservateurs étaient ennuyés, pour employer un euphémisme, par la tournure des événements.

Au fond, il ne s'agissait, ni plus ni moins, que de la mise en oeuvre de cette politique anglo-canadienne qui consiste à gruger l'influence française au Canada chaque fois que l'occasion s'en présente. Sur cette question particulière, la position des députés conservateurs de langue française était assez faible auprès de leurs chefs, car ils savaient pertinemment qu'en faisant la lutte en faveur du comté de Russell, ils ne travaillaient pas pour leur parti, le comté de Russell n'ayant pas élu de député conservateur depuis 1882. Ils ne pouvaient pas se placer sur le terrain de l'intérêt du parti pour combattre les visées du sous-comité ontarien. Ils devaient, au contraire, travailler contre leur parti, mais en faveur des avantages permanents des Franco-Ontariens. Voilà ce que M. Maurice Dupré nous a dit, un soir de confidence, et ce que la lettre de notre correspondant confirme de point en point.

La mémoire de M. Dupré n'en méritera que mieux d'être conservée, non seulement par ses amis, mais par tous ceux qui mesurent la valeur d'une action par le dévouement, le désintéressement et le patriotisme qu'elle exige (Léopold Ri cher, *Le Devoir*, Montréal, 16 octobre 1941).

L'HONORABLE MAURICE DUPRÉ

Sa mort a pris l'aspect d'un deuil national. En